

LE JOURNAL

de Sainte-Croix et environs

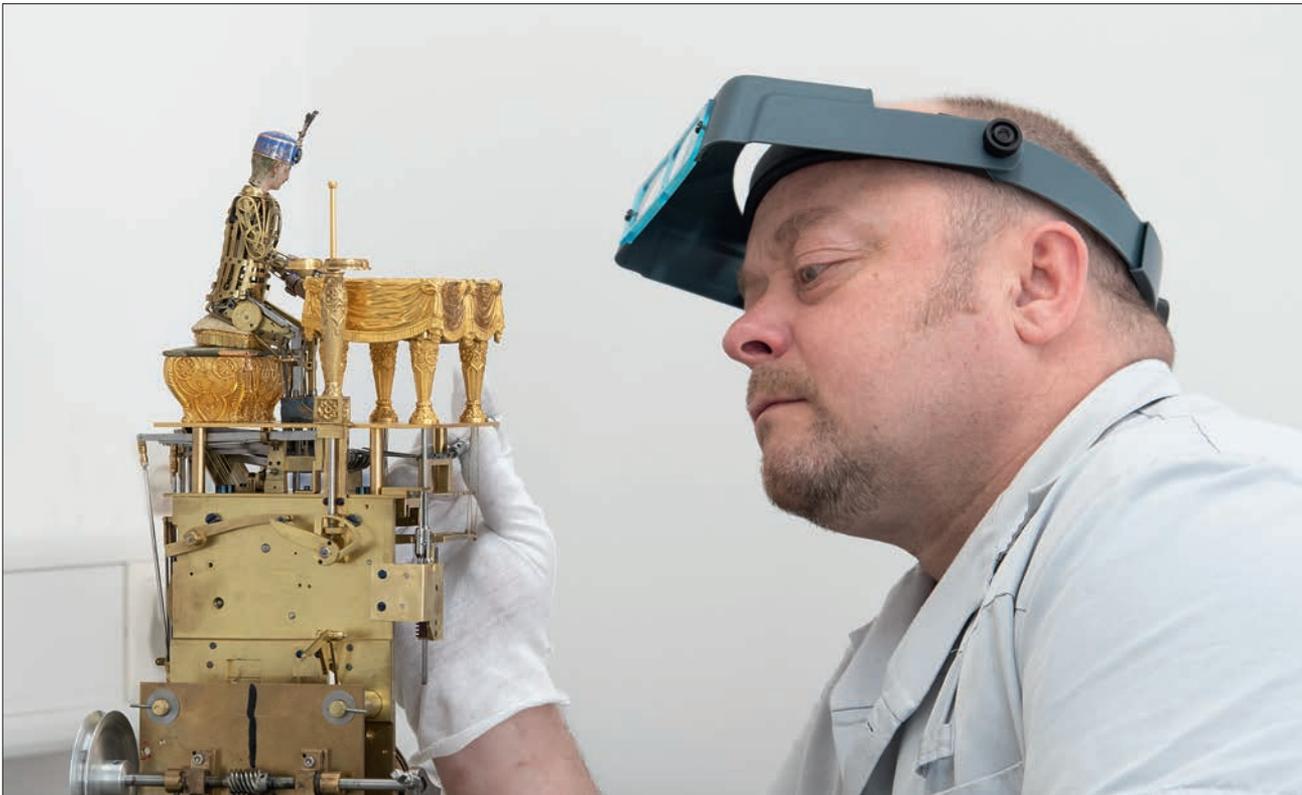
Journal officiel des communes de Sainte-Croix, Bulle et Mauborget - www.jsce.ch

N° 2854 1.70 fr

Paraît le mercredi et le vendredi

Vendredi 29 mars 2019

« L'esprit de Sainte-Croix » en chemin pour l'Unesco



C. Carisey

« Le petit escamoteur », ici sous l'œil attentif de l'automatier Nicolas Court, atteste d'un savoir-faire qui remonte aux années 1800.

Le dossier déposé le 21 mars à Paris à l'UNESCO est le fruit d'une « collaboration exceptionnelle » avec le microcosme ste-crix de la mécanique d'art et des boîtes à musique, souligne le chef de projet

à l'Office fédéral de la culture. La candidature des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art répond à tous les critères pour faire son entrée dans le patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

En attendant la réponse de l'UNESCO, en novembre 2020, le travail se poursuit pour assurer la pérennité de métiers qui pourraient se perdre.

Page 3

Dans ce numéro:

AG's au Royal

V.S. Bron



Les « Amis du Royal » (ici le comité) et la coopérative « Mon Ciné » ont dit leurs espoirs pour 2019.

Page 8

Portrait d'une psychologue

C. Carisey



Le parcours et la philosophie de Caroline Stauffer.

Page 16

L'IMPRIMERIE

DU JOURNAL DE SAINTE-CROIX

À VOS CÔTÉS POUR LA PROMOTION DE VOTRE MANIFESTATION !

RUE DE LA SAGNE 17 B - 1450 SAINTE-CROIX - TÉL. : 024 454 11 26 - IMPRIMERIE@JSCE.CH - WWW.IMPRIMERIE-JSCE.CH

LE JOURNAL

de Sainte-Croix et environs

Prochaines éditions
tous ménages

12 avril,
24 mai...

Transmettez-nous vos annonces
jusqu'à 12h le mercredi qui pré-
cède l'édition à journal@jsce.ch
ou par téléphone au 024 454 11 26

PATRIMOINE IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ

Un dossier très solide a été déposé à Paris

Texte : **C. Dubois**

Photos : **C. Carisey**

Les dés sont jetés. La candidature des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art a été déposée à l'UNESCO en vue d'une inscription sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Le verdict est attendu en novembre 2020. L'Office fédéral de la culture souligne une « collaboration exceptionnelle » avec le microcosme ste-croix de la mécanique d'art et des boîtes à musique.

La fabrication d'automates et de boîtes à musique, caractéristique de la région de Sainte-Croix, sera-t-elle auréolée d'une inscription à l'UNESCO dans dix-huit mois ? C'est en tout cas le ferme espoir du groupe de pilotage qui a déposé le 21 mars 2019 à l'UNESCO à Paris un dossier de candidature des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art. Une démarche préparée sous l'égide de l'Office fédéral de la culture (OFC) et élargie à la France, les savoir-faire en mécanique horlogère étant bien

présents dans tout l'arc jurassien, des deux côtés de la frontière.

Pour la région de Sainte-Croix-L'Auberson, cette candidature est une évidence, tant la région foisonne d'artisans d'art hautement qualifiés, actifs dans la création et la restauration de boîtes à musique, d'automates, de pendules, de montres ou d'horloges, souligne Séverine Gueissaz, membre de la fondation du Centre international de la mécanique d'art (CIMA) et, avec Alain Dugon, doyen de la filière mécanique au CPNV, cheville ouvrière du groupe de préparation du dossier déposé à Paris. Des spécialistes comme François Junod, Nicolas Court, Dominique Mouret, Michel Bourgoz, Vianney Halter et Denis Flageollet sont très engagés dans le projet. « La collaboration a été exceptionnelle », souligne Julien Vuilleumier, de l'Office fédéral de la culture, en charge de la préparation, de la coordination et du suivi des dossiers des candidats. Il salue ce qu'Etienne Blyelle - ce spécialiste de la boîte à musique aujourd'hui disparu qui avait des contacts étroits avec le CIMA et le Musée Baud - appelait « l'esprit de Sainte-Croix ». Un esprit qui se traduit par la capacité d'échan-



Pendulier, un métier de plus en plus rare dans lequel excelle Dominique Mouret.

ger, de s'épauler en cas de problème, de travailler ensemble, qui a touché également les membres du groupe de travail français de la région de Morteau et de Besançon.

Des atouts précieux

Le CIMA et le Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV) sont de toute évidence parties prenantes de la candidature. Le CIMA en tant que lieu qui conserve les objets, les entretient et les montre

au public. Et le CPNV comme école dispensant une formation de base en mécanique. Les deux étant impliqués dans la nouvelle formation en mécanique d'art (FEMA), soutenue par la commune et le canton.

Autre aspect très positif, la population elle-même adhère au projet. Parmi la grosse centaine de lettres de soutien émanant des habitants de l'Arc jurassien, la moitié est venue du Balcon du Jura.

La démarche continue au-delà du but

Le travail ne s'est pas arrêté au dépôt de la candidature au patrimoine immatériel, souligne en substance Julien Vuilleumier. Un processus est engagé. Des artisans, des musées, des écoles, tout le milieu de la mécanique d'art et du savoir-faire horloger des deux côtés de la frontière se sont fédérés pour construire un projet. « Il s'agit maintenant de poursuivre et de le faire évoluer », annonce le chef de projet. Spécifiquement, une inscription à l'UNESCO ne vise pas à figer, mais à sauvegarder un savoir-

faire. « Le nerf de la guerre, ce sont les moyens qui vont être mis en place pour le pérenniser », insiste le représentant de l'OFC. Par exemple la nouvelle formation à la mécanique d'art dispensée au CIMA, dans les entreprises de la région ainsi qu'au CPNV devrait inspirer les écoles d'horlogerie. Certains savoirs spécifiques n'y sont plus, ou moins, enseignés, note Julien Vuilleumier.

La sensibilisation du grand public et de la jeunesse fait partie des grands objectifs. Les musées ont un rôle à jouer, en organisant des manifestations et en dévelop-

pant du matériel pédagogique. Un autre projet, souligne Julien Vuilleumier, est de regrouper dans des catalogues toutes les ressources documentaires, écrites et audiovisuelles, de part et d'autre de la frontière.

La finalité de l'inscription au patrimoine immatériel n'est pas un outil marketing. « L'UNESCO est très attentive à ce qu'il n'y ait pas d'utilisation commerciale de cette inscription qui est une reconnaissance collective », avise le chef de projet. Sa visibilité passera par la sensibilisation culturelle.

Qui pilotera le projet au-delà de l'inscription à l'UNESCO ? Pour la Fête des Vignerons de Vevey et le Carnaval de Bâle, déjà inscrites au patrimoine immatériel, ce sont leurs comités. Pour le savoir-faire horloger et en mécanique d'art qui rassemble une grande diversité d'acteurs, c'est plus compliqué. La Conférence TransJurasienne (CTF) qui regroupe les quatre cantons de l'arc jurassien et la région de Franche-Comté a été approchée.



Michel Bourgoz, penché sur un cartel avec cloches et tambour de 1880, est le dernier réparateur de boîtes à musique, tandis que François Junod symbolise, avec sa fée « Ondine », toute la force créative des automatiers de Sainte-Croix.

Un atout de la candidature des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art réside également dans son lien avec l'Urbanisme horloger de La Chaux-de-Fonds et du Locle, inscrit lui au Patrimoine mondial en 2009. Comme la région de Lavaux ou les sites pallafittiques, l'urbanisme horloger est entré dans la catégorie des biens naturels et culturels, dont les dossiers sont portés par l'Office fédéral de l'environnement (OFEN). Tandis que l'association WHES, créée en 2009, regroupe les douze sites suisses naturels et culturels inscrits sur la liste du Patrimoine mondial. Elle vise notamment à promouvoir ces sites à caractère exceptionnel, en partenariat avec Suisse Tourisme et les offices du tourisme locaux.

Cinq critères à respecter

La rédaction du dossier par un petit groupe comprenant Séverine Gueissaz et Alain Dugon n'a pas été une sinécure. Il décrit notamment l'aire géographique, les métiers et disciplines concernés et bien sûr les détenteurs de savoir-faire. Et il répond aux cinq critères imposés : en premier lieu correspondre à la définition du patrimoine culturel immatériel et respecter

les principes des droits humains et du développement durable. « Les mesures de sauvegarde de savoir-faire menacés constituent le corps du dossier », souligne Séverine Gueissaz, qui illustre son propos : « Michel Bourgoz, par exemple, est le dernier réparateur de boîtes à musique. Tandis que les horlogers complets sont de plus en plus rares ». Le quatrième critère concerne les communautés, qui doivent être impliquées dans l'élaboration du dossier et donner leur avis. Selon le cinquième cri-

tère enfin, les éléments sur lesquels s'appuie la candidature doivent déjà être inscrits dans des inventaires nationaux.

Le document est complété par une dizaine de photos et un film réalisé par Alain Margot et le journaliste Olivier Kohler. Le groupe d'accompagnement, qui comprend des artisans, des musées et des écoles, a été régulièrement consulté au cours de la préparation du dossier. Ce qui a permis de favoriser les échanges des deux côtés de la frontière ainsi qu'entre horlogers,

automatiers et artisans des boîtes à musique.

Le dossier va passer un examen technique auprès de l'UNESCO, une procédure qui durera près de 18 mois. L'UNESCO devrait décider en novembre 2020 de l'inscription du savoir-faire horloger et de la mécanique d'art sur la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Tant Julien Vuilleumier que Séverine Gueissaz sont confiants : « Nous allons y arriver, nous avons un dossier très solide, qui correspond à tous les critères ».

Des traditions très diverses

L'OFC dépose les candidatures helvétiques au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité au rythme d'un dossier par an. Parmi les huit projets retenus, la Fête des Vignerons de Vevey a été la première à faire l'objet d'une inscription en 2016, suivie du Carnaval de Bâle en 2017 et de la gestion du danger d'avalanches en novembre dernier. Les Processions de la Semaine sainte à Mendrisio sont actuellement en procédure d'examen à l'UNESCO et le verdict est attendu pour la fin de l'année. Un an avant celui des traditions emblématiques de l'arc jurassien.

Le yodel, le design graphique et typographique suisse et la saison d'alpage en Suisse complètent la liste des candidatures qui seront présentées à l'UNESCO au cours des prochaines années.

À noter que la Suisse est également associée à la candidature multinationale des techniques artisanales coutumières des ateliers de cathédrales en Europe au Registre des bonnes pratiques de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Placé sous l'égide de la France, le dossier a été réalisé en collaboration avec l'Autriche et la Norvège.